



- Gestionnaire de paie
- **Chargé(e)/Responsable de recrutement**
- Chargé(e)/Responsable de la formation
- Juriste
- Responsable/Directeur des RH

Intitulé du métier

Chargé(e)/Responsable de recrutement

Autres appellations du métier

Chargé de recrutement et de développement

Définition ou description synthétique du métier

Le chargé de recrutement est rattaché au responsable/directeur des ressources humaines. Il réalise une partie ou l'ensemble du processus de recrutement. Il contribue à la gestion de la mobilité du personnel et il peut intervenir également dans la gestion de carrière de certaines catégories de personnel. En plus de cette activité, le responsable du recrutement encadre une équipe de chargé de recrutement.

Accès au métier

Le métier est accessible à partir de formations de niveau II ou I. Un master 2 de psychologie peut être apprécié. Ce métier peut se faire par promotion interne après plusieurs années d'expérience dans un poste opérationnel. Les exigences requises en matière d'expérience seront plus importantes pour un responsable.

Conditions de travail

Le chargé/responsable de recrutement est amené à se déplacer.

Relations fonctionnelles internes et/ou externes

En interne, il est plus particulièrement en relation avec l'ensemble du personnel de la direction des ressources humaines et l'encadrement. En externe, il est en contact avec les candidats et le réseau de partenaires intervenant dans le processus de recrutement (écoles, université, presse spécialisée, intermédiaires de l'emploi,...).

Activités communes (cœur de métier), regroupées en domaines d'activités

Gestion des recrutements

- Recenser les besoins de recrutement et définir le poste et le profil du candidat
- Rédiger une annonce
- Gérer un vivier de candidatures
- Faire des recherches de candidatures
- Mener le processus de sélection des candidats (analyse de cv, conduite d'entretiens, passation de tests,...)
- Présenter les dossiers des candidats pré-sélectionnés à l'encadrement
- Réaliser une synthèse
- Faire le suivi avec l'encadrement
- Assurer un suivi du candidat dans sa phase d'intégration
- Réaliser un bilan et le reporting de son activité

Gestion de la mobilité

- Centraliser les demandes et les coordonner
- Assister l'encadrement
- Conseiller le personnel dans sa gestion de carrière

Activités spécifiques

- Le responsable du recrutement encadre une équipe de chargés de recrutement et réalise donc toutes les activités correspondantes

Compétences

Savoirs théoriques et procéduraux

- Avoir des connaissances sur l'économie générale du secteur et du groupe
- Maîtriser les techniques d'entretiens et d'analyse de contenu
- Connaître les techniques de définition de postes et d'analyse du travail
- Connaître les tests et leurs usages
- Maîtriser les procédures de recherche sur internet
- Connaître le droit du travail

Savoirs de l'action

- Savoir élaborer une définition de poste et les compétences correspondantes
- Se tenir informé de l'évolution réglementaire et législative de son domaine
- Savoir effectuer les recherches et choisir les supports de communication adaptés aux profils demandés
- Savoir établir un dossier sur chaque candidat et le présenter aux décideurs
- Savoir effectuer une veille sur les méthodes d'évaluation des compétences
- Savoir choisir, faire passer et interpréter des tests

Compétences relationnelles et comportementales

- Respecter la déontologie liée au recrutement
- Bien appréhender les profils recherchés par les opérationnels ou fonctionnels
- Savoir mener des entretiens de recrutement
- Avoir une qualité d'écoute objective
- Savoir développer et entretenir un réseau de partenaires

Environnement de travail

Le chargé de recrutement travaille soit au niveau d'un magasin important, d'une direction régionale ou du siège selon le niveau de centralisation de la fonction. Il peut être amené à encadrer une équipe.